

Messe brève de l'Assomption – Agnus Dei (EDIT 16-84 – USC 958e)

Musique : Pascal Reber
Commentaire : Agnès Léderlé

Le texte

Le chant de l'*Agnus Dei* est **le chant accompagnant la fraction du pain**. Il n'y a donc pas lieu de la chanter pendant le geste de paix, tout simplement parce que **la liturgie ne prévoit aucun chant à ce moment-là**. On attendra donc que le prêtre soit revenu dans le chœur pour entonner l'*Agnus Dei*. Il durera aussi longtemps que dure le rite de la fraction du pain.

La musique

Comme dans les autres parties de cette messe brève, le compositeur ne s'étale pas en circonvolutions, mais va à l'essentiel. Chacune des trois invocations est introduite par quelques mesures d'orgue qui en donnent le thème musical.

La reprise de « *miserere nobis* » ou de « *dona nobis pacem* » peut éventuellement favoriser une participation de l'assemblée, si l'on s'est donné la peine de la faire répéter avant la messe.

Ni les voix ni la partie d'orgue ne présentant de difficultés majeures, cet *Agnus Dei* est accessible à toute bonne chorale paroissiale. Cependant, en raison des thèmes musicaux employés, on en limitera l'usage aux fêtes de la Vierge.